



## COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 02 Avril 2019 à 20 h30

**Présents :** Mmes Marie-France CURTAUD, Virginie DALLA COSTA, Nathalie GIOVANNACCI et Nathalie MAILLARD.  
MM René BELLEMIN, Francis DEVILLIERS, Alexandre FAUGE, Christian FAUGES et Alexandre VEUILLET.

**Absente et excusée :** Carole RAVAL *pouvoir à Virginie DALLA COSTA.*

**Secrétaire de séance :** Marie-France CURTAUD.

### ORDRE DU JOUR :

• **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05 Mars 2019.**

Approbation du compte-rendu à l'unanimité des membres du conseil présents.

• **Etat de notifications des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 – Délibération vote des taux.**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les taux d'imposition à appliquer en 2019.

Constatant le bilan des résultats du budget principal, les différents taux applicables et le produit des taxes locales attendu pour 2019.

Après avoir pris connaissance de l'état de notification des bases d'imposition prévisionnelles, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les taux d'imposition des trois taxes directes locales.

Il propose d'augmenter chaque taxe de 4% comme suit :

	Taux 2018	Taux proposé 2019
<b>Taxe d'habitation</b>	5,71%	<b>5,94%</b>
<b>Taxe foncière bâti (TFPB)</b>	14,09%	<b>14,65%</b>
<b>Taxe foncière non bâti (TFPNB)</b>	27,94%	<b>29,06%</b>

Après en avoir délibéré à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION

Décide de modifier les taux d'imposition des taxes locales définis pour 2019 comme suit :

Taxe d'habitation : **5,94 %**  
Taxe foncière bâti : **14,65 %**  
Taxe foncière non bâti : **29,06 %**

• **Vote des budgets prévisionnels 2019 :**

- Budget général:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget prévisionnel 2019 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 749 993.38 €

- section d'investissement : 667 409.16 €

Budget général				
Dépense de fonctionnement			Recette de fonctionnement	
011- Charges à caractère générale	93 000 €		70-Produits des services	650 €
012-Charges de personnel	75 000 €		73-Impôts taxes	296 353 €
014-Atténuations de produits	13 000 €		74-Dotations et participations	31 420 €
65-Autres charges de gestion courante	155 123 €		75 Autres produits gestion courante	12 650 €
66-Charges financières	1 145 €		R002 Resultat reporté	408 920 €
023- Virement section d'investissement	412 725 €			
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulé</b>	<b>749 993 €</b>		<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>749 993 €</b>
Dépense d'investissement			Recette d'investissement	
20 Immobilisation incorporelles (sauf 204)	18 774 €		13- Subvention d'investissement	35 158 €
22- Immos reçues en affectation	5 000 €		10- DotationFonds divers Reserves	33 000 €
operation d'équipement	449 685 €		1068- Excédent de fonctionnement	47 003 €
16- Remboursement d'emprunts	7 424 €		021- Virement de la section dde fonctionnement	412 725 €
041- Operations patrimoniales	139 523 €		041- Opérations patrimoniales	139 523 €
D001 Solde d'execution negatif reporté	47 003 €			
<b>Total des dépenses d'investissemnt cumulées</b>	<b>667 409 €</b>		<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>667 409 €</b>

-Budget annexe eau :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget prévisionnel 2019 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 63 428.12 €

- section d'investissement : 85 922.98 €

Budget eau				
Dépense d'exploitation			Recette d'exploitation	
011- Charges à caractère générale	38 100 €		70-Ventes prod fab, prest de services	46 000 €
014-Atténuations de produits	12 000 €		R002 Resultat reporté	17 428 €
65-Autres charges de gestion courante	480 €			
66-Charges financières	750 €			
023- Virement section d'investissement	3 280 €			
042- Operation d'ordre entre section	8 818 €			
<b>Total des dépenses d'exploitation cumulées</b>	<b>63 428 €</b>		<b>Total des recettes d'exploitation cumulées</b>	<b>63 428 €</b>
Dépense d'investissement			Recette d'investissement	
21 Immobilisation corporelles	30 000 €		16- Emprunts dettes assimilées	50 000 €
operation d'équipement	27 800 €		10- Dotation Fonds divers Reserves	830 €
16- Emprunts et dettes assimilées	5 128 €		106- Dotation Fonds divers Reserves	22 995 €
D001 Solde d'execution negatif reporté	22 995 €		021- Virement de la section dde fonctionnement	3 280 €
			040- operations d'ordre entre sections	8 818 €
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>85 923 €</b>		<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>85 923 €</b>

- **Délibération fixant la durée de l'amortissement budget annexe eau.**

Conformément à l'instruction M49, l'ensemble des immobilisations acquises font l'objet d'un amortissement : il est donc proposé de voter la durée d'amortissement à 40 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal :

Accepte de fixer à l'unanimité la durée d'amortissement à 40 ans,

Autorise Monsieur le Maire à signer cette délibération.

- **Délibération admission non valeurs sur BP annexe eau.**

Monsieur Le Maire fait part au conseil de l'état des taxes et produits irrécouvrables envoyé par le comptable du Trésor et sa demande d'admission en non-valeur.

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité le recouvrement des non-valeurs,

Décide d'admettre en non-valeur les titres de recettes de la demande de la trésorerie pour un montant global de 478.46€ sur le budget principal

Précise que les crédits nécessaires à l'admission en non valeurs sont inscrits au budget eau 2019.

- **Délibération augmentation tarifs eau**

Reportée au prochain Conseil Municipal.

- **Délibération ayant pour objet : opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois de l'ONF en lieu et place de la commune.**

Lecture de la délibération proposant le refus du Conseil Municipal de l'encaissement des recettes de vente de bois par l'ONF en lieu et place des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP),

Après en avoir délibéré, à 10 voix POUR et 1 ABSTENTION

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette délibération.

- **Délibération fixant le prix du m<sup>2</sup> pour acquisition d'un terrain chemin « Doucy ».**

Lecture de la délibération proposant l'achat à 1€/ m<sup>2</sup> des parcelles 2959 et 2962 au lieu-dit « Doucy » en vue de l'élargissement du chemin communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Vote à l'unanimité l'achat des parcelles

Autorise Monsieur le Maire à signer cette délibération.

- **Délibération création d'emplois saisonniers (embauche de scolaires juillet-août).**

Monsieur le maire rappelle que, pendant la période estivale, des jeunes de moins de 18 ans du village apportent leur contribution au fleurissement par l'exécution de travaux divers (entretien fleurs, espaces verts ...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité des membres présents la mise en place de cette délibération

Autorise Monsieur le Maire à signer cette délibération.

- **Permis de construire 07318419 N1001 déposé par M. et Mme CHARTIER Éric chemin « Doucy », pour la construction d'une maison individuelle.**

La demande est acceptée.

- **Demande de travaux de Mme PAPEGAY et M. TAMBURINI, changement du portail et des palissades bois en grilles rigides d'une hauteur de 120 cm au lieudit « Barbolion ».**

La demande est acceptée.

- **Questions diverses :**

- Demande de travaux déposée par M. et Mme GIOVANNACCI Alain pour la construction d'un abri de jardin au lieudit « La Safranière ».

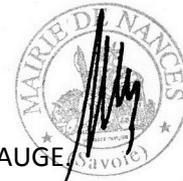
La demande est acceptée.

- Demande de travaux déposée par M. et Mme COPPEL pour la création et modification d'ouvertures au lieudit « La Côte ».

La demande est acceptée.

Fin de la réunion à 23h20

Le Maire,



Alexandre FAUGE